

# NOTES SUR L'HISTOIRE D'URBEIS

## ses rapports avec FOUCHY

Bernhard METZ

Fouchy n'apparaît qu'au 11<sup>e</sup> et Urbeis qu'au 13<sup>e</sup> siècle ; Steige, Maisongoutte, Breitenbach, Albé, Triembach ne sont pas nommés avant 1303 <sup>(1)</sup>. Faut-il conclure que le Val de Villé n'a été peuplé qu'à une époque tardive ? C'est bien improbable, car il est large, accueillant et traversé par une route ancienne <sup>(2)</sup>. En fait, si l'on n'apprend rien à son sujet au haut moyen-âge, c'est simplement que, jusqu'en l'an Mil, il n'y existe aucune abbaye <sup>(3)</sup> : ce sont les monastères, en effet, qui nous ont conservé la plupart des textes antérieurs, disons, au 13<sup>e</sup> siècle.

Or, l'absence d'un couvent dans la vallée (ainsi que dans le Val d'Orbey) peut justement être l'indice d'un peuplement ancien : car au haut moyen-âge les fondateurs d'abbayes aiment s'établir dans de vastes forêts vides d'hommes, qu'ils se font offrir par le roi <sup>(4)</sup>. Si le Val de Villé ne les a pas attirés, c'est apparemment que trop de clairières y trouaient déjà le manteau forestier, et que, par suite, la propriété du sol y avait déjà passé en d'autres mains que celles du roi <sup>(5)</sup>.

### I - Ce que disent les noms de lieux

Il est possible, d'après ce qui précède, que le peuplement d'Urbeis et de Fouchy remonte à une époque très reculée. Mais en l'absence de textes, comment le savoir ? On peut tenter de faire parler les noms des lieux. La toponymie est une science fascinante, mais elle exige - à tout le moins - de vastes connaissances linguistiques, historiques et géographiques <sup>(6)</sup>. Faute de les avoir, je me contenterai d'une revue critique des théories émises au sujet du nom d'Urbeis - celui de Fouchy/Grube ayant déjà été élucidé par J.L. Siffer <sup>(7)</sup>.

#### 1) D'où vient le nom d'Urbeis ?

-----

Relevons tout d'abord que le nom d'Urbeis est relativement répandu : on le retrouve en Alsace à Orbey/*Urbeis* et Urbès/*Urbis* dans la vallée de la Thur <sup>(8)</sup>, en Palatinat à Orbis, en Souabe à Bubenorbis <sup>(9)</sup>. Avant d'accepter une étymologie, il faudra donc vérifier si elle est applicable à tous les Urbeis connus.

Ecartons d'abord les interprétations fantaisistes selon lesquelles le nom viendrait du celtique <sup>(10)</sup>, du latin *urbs* (ville) <sup>(11)</sup>, ou de St-Urbain <sup>(12)</sup>. Restent en présence deux théories, défendues chacune par plusieurs toponymistes sérieux. Par bonheur pour le profane, elles ont été résumées et discutées dans deux études récentes <sup>(13)</sup>.

#### a) Etymologie germanique

L'explication la plus simplerrattache Urbeis au vieil haut allemand \**meizzan*, abattre du bois, d'où viendrait \**urmaitzo*, coupe de bois, qui par l'intermédiaire d'*Urmeiss* donnerait naissance aux formes actuelles

En Alsace, on peut préciser davantage en étudiant l'évolution comparée du nom allemand (*Urbeis*) et du nom français (*Orbey*)<sup>(14)</sup>. Müller aboutit à la conclusion que tous deux dérivent d'une forme germanique \**Orbeis*, qui aurait été en usage jusqu'au 12e siècle : c'est donc à cette époque que seraient arrivés des hommes de langue romane, qui auraient adopté et déformé un nom créé auparavant par des occupants germaniques<sup>(15)</sup>.

#### b) **Et**ymologie romane

L'autre explication part elle aussi d'une forme germanique, \**Urbaki* ou \*(H)*orbaki*, où *-baki* signifierait *ruisseau*. Ce nom primitif aurait été repris très tôt par des romanophones qui en auraient fait \**Orbais*<sup>(16)</sup>. En milieu germanophone, cependant, *-baki* évolue normalement en *-bach*<sup>(17)</sup>. Mais c'est de *-baki*, non de *-bach*, que dérive *-bais*<sup>(18)</sup> : cette forme remonte donc au-delà de la mutation consonantique (*Lautverschiebung*) de *k* à *ch*, donc avant le 8e siècle : à cette époque<sup>(19)</sup>, nos cinq villages auraient ainsi été occupés par des romanophones<sup>(20)</sup>. Restés sur place, ceux-ci auraient fait évoluer \**Orbais* en *Orbey* ; mais là où ils auraient cédé le terrain à des germanophones - ou l'auraient partagé avec eux - ces derniers auraient transformé \**Orbeis* en *Ubeis*, *Orbis*, etc : et c'est ainsi qu'on en serait venu à la situation actuelle.

#### c) Discussion

Langenbeck se rallie à cette explication : il pense que la première est inacceptable, car les lois de la phonétique excluent le passage de *m* à *b*, et surtout de *rm* à *rb* (*Urmeiss* → *Urbeis*)<sup>(21)</sup>. A cela Müller<sup>(22)</sup>, partisan résolu de la théorie germanique, objecte que le passage de *m* à *b* a été signalé en Rhénanie, et que la théorie romane repose sur deux invraisemblances :

D'abord, il est peu croyable que, si près de la frontière linguistique, une forme germanique disparaisse purement et simplement pour faire place à une forme romane<sup>(23)</sup> : les deux auraient bien plutôt survécu et évolué côte à côte, aboutissant à un couple *Urbach/Orbey*.

Ensuite, il est fort douteux qu'une population romane ait vécu à Orbey dès le 7e siècle, alors que le travail de Müller montre que les lieux-dits les plus anciens de la commune sont germaniques, et que rien ne prouve même que des hommes aient habité là une date si précoce<sup>(24)</sup>.

#### 2) D'où viennent les habitants d'Urbeis ?

-----

Nous voilà au coeur d'une controverse ancienne, et qui dure encore : quelle est l'origine de ceux que les Alsaciens appellent "*d'Walsche*" - les populations de langue française du fond des quatre vallées de la Weiss, de la Lièpvrette, du Giessen et de la Bruche ?

#### a) Théorie lorraine

On dit souvent qu'il s'agit de Lorrains immigrés au 17e siècle, après les ravages de la Guerre de Trente Ans : nous verrons que c'est faux, au moins en partie. Ou alors, on fait remonter l'implantation lorraine au moyen-âge<sup>(25)</sup>. Büttner observe que nos quatre vallées franco-phones sont précisément celles dont aucun couvent n'a entrepris le défrichement au haut moyen-âge<sup>(26)</sup> - alors qu'en face, dans les vallées lorraines correspondantes, sont établis à peu de distance de la crête des monastères anciens, très actifs à mettre en valeur leur arrière-pays, tels St-Dié, Etival, Moyennoutier, Senones. Comme, de surcroît, les cols

sont ici peu élevés, et accessibles par des routes anciennes (27), ces abbayes auraient bientôt étendu leur champ d'activité au fond des vallées alsaciennes situées en face d'elles (28), et y auraient attiré des colons lorrains. (29).

b) Théorie gallo-romaine

A cette conception s'oppose celle qui voit dans les "Welsches" les descendants d'occupants gallo-romains de l'Alsace : soit qu'à l'arrivée des Germains ils se soient enfuis de la plaine et réfugiés au fond des vallées, soit qu'ils aient toujours habité ces dernières - le long des voies romaines - et soient simplement restés sur place.

Tout comme les controverses sur l'étymologie des noms de lieux alsaciens, et d'autres semblables (30), celle sur l'origine des "Welsches" n'est pas restée exempte d'arrière-pensées très actuelles : aussi longtemps que la France et l'Allemagne se disputaient l'Alsace, il y avait un intérêt polémique à démontrer que les Alsaciens francophones étaient soit des autochtones, soit des tard-venus. Il faut pourtant souligner que c'est le Mecklembourgeois Witte qui a attribué aux "Welsches" une origine gallo-romaine, et qu'il a été suivi par des érudits allemands aussi bien que français (31).

c) Orbey et Urbeis

Après avoir collecté et étudié les lieux-dits de la commune d'Orbey - au nombre de 964 - Müller conclut que l'origine gallo-romaine de ses habitants est un mythe : les premiers colons seraient ici des Alsaciens venus de la plaine aux 10e et 11e siècles. Au 12e siècle, seraient arrivés des lorrains francophones ; ils auraient défriché des terres nouvelles et seraient bientôt devenus majoritaires, de sorte qu'au 14e siècle au plus tard, Orbey parle français (32).

On serait heureux de disposer d'une étude aussi fouillée sur la vallée de Villé. En attendant, peut-on admettre que les résultats acquis par Müller à Orbey valent aussi pour Urbeis ? Je n'en suis pas sûr, pour deux raisons :

D'abord, il faudrait être certain que les conclusions péremptoires de Müller soient exactes pour Orbey même (33). Ensuite, la situation géographique est légèrement différente : le Val de Villé est aisément accessible depuis la plaine (34), tandis qu'Orbey en est séparé par un goulot d'étranglement entre Kaysersberg et Hachimette (35). En revanche, Orbey était peut-être plus accessible depuis St-Dié : la route du Bonhomme existe sûrement dès l'époque romaine. Sur celle du Col d'Urbeis, on est nettement moins bien informé : Riff l'indique sur sa carte des voies romaines d'Alsace, mais il est le seul, et n'indique pas ses raisons (36). Au moyen-âge, le premier indice solide de son existence est la présence du Bilstein, qui n'est assurée qu'au 13ème siècle (37).

Au total, les conditions semblent à Orbey plus propices qu'à Urbeis aussi bien pour une occupation romaine que pour une immigration lorraine précoce (38).

3) Quelle langue parle Urbeis au moyen-âge ?

-----

Pour le savoir, pas d'autre solution que d'interroger les noms de lieux, et d'abord celui même du village. Il apparaît sous les formes

*Orbeiz* (avant 1232), *Vrbeiz* (1303), *Urbis* (1304), *Urbeis* (1396) et *Orbeisz* (1471). Mais on ne peut en tirer aucune conclusion, car les trois mentions du 14<sup>e</sup> siècle sont dues à des clercs de langue allemande, alors que celles du 15<sup>e</sup> et (semble-t-il) du 13<sup>e</sup> siècle, de consonance plutôt romane, proviennent de scribes francophones <sup>(39)</sup>.

Un second nom de lieu, qui apparaît en même temps que celui du village, est indiscutablement germanique : *Bilstein* <sup>(40)</sup>. Mais les noms de châteaux sont des cas trop particuliers pour qu'on puisse en tirer des conclusions solides : les seigneurs peuvent nommer leur résidence dans leur langue, et leurs sujets en parler une autre <sup>(41)</sup>.

Il faut attendre la fin du 15<sup>e</sup> siècle pour glaner un troisième toponyme : *Landzol*, qui, selon Nartz, désigne "une longue bande de forêt indivise entre les communes d'Urbeis, Lalaye, Basseberg, Villé et St-Martin" <sup>(42)</sup>. Dans ce cas, le nom n'ayant pas été forgé par les gens d'Urbeis seuls, ne prouve rien quant à la langue parlée dans le village <sup>(43)</sup>. Il faut pourtant tenter de l'expliquer. On le rapprocherait volontiers de *lantzal*, nom d'une redevance due par Urbeis : *dü Lantzal ze Vrbeiz* en 1303 <sup>(44)</sup>. Mais ce nom est féminin, alors que *Landzol* est masculin : *ein gemeiner Landt Zoll* en 1543 <sup>(45)</sup>. Cette forme fait évidemment songer à un "péage (à la frontière ?) du pays", qui pourrait être en relation avec la *Lantsstrass*, nom que porte en 1494 (ou 1594) et 1543 la route du col d'Urbeis <sup>(46)</sup>. Mais quel rapport entre cette dernière et son éventuel péage <sup>(47)</sup>, et la forêt commune du *Landzol* ? Le problème reste posé <sup>(48)</sup>.

Un état des forêts de la seigneurie de Villé, souvent cité par Nartz - sans référence précise, selon l'exécrable habitude de cet auteur <sup>(49)</sup> - serait très intéressant pour notre propos, car il cite de nombreux lieux-dits. Or certains d'entre eux, bien que le texte soit en allemand, semblent français : *Plantschy*, *Pragot*, *Werga*, *Desiral*, évidemment déformés par le scribe : *Pragot* = *Pragoutte* <sup>(50)</sup>. Selon Nartz, ces bois se trouvaient en direction de Lubine : faut-il conclure que la frontière linguistique traversait Urbeis ? Le même texte (?) nomme à Lalaye les forêts du *Dickenrhein* et de la *Gott* (goutte) *au Moulin* <sup>(51)</sup>. Et à Fouchy (toujours appelé *Grube* jusqu'au 17<sup>e</sup> siècle), si les *Weistümer* (coutumes) de la fin du 15<sup>e</sup> ou du 16<sup>e</sup> siècle sont encore rédigés en allemand, on voit apparaître dans l'un d'eux des noms en partie français, ici encore massacrés par les scribes germanophones : *Schan*, *Scharri*, *Winssa* (Jean, Jarry, Vincent ?), *Grangot*, *Alingot* (Grandgoutte ; Allingoutte ?) <sup>(52)</sup>.

Enfin, un règlement de 1625 précise que le primissaire de Villé (faisant fonction de vicaire) "doit être welsche ou parler le welsche, car beaucoup de gens de la région ne savent pas l'allemand" <sup>(53)</sup>. La preuve est donc faite que dès avant la Guerre de Trente Ans, une partie au moins du fond de la vallée est francophone. Plus tard, et jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle, les gens d'Urbeis auront souvent maille à partir avec leur curé (celui de Villé, germanophone), préférant recourir aux services de celui de Fouchy : ce dernier était donc francophone ou bilingue - ce qui indique que les paroisiens de Fouchy l'étaient aussi <sup>(54)</sup>.

D'ailleurs, actuellement, les écarts de Fouchy comme ceux d'Urbeis portent presque tous des noms français. (Une exception : *La Schlague*, qui viendrait de *Holzschlag* et serait donc un doublet récent de l'antique \**urmaitzo*). Ces écarts correspondent donc à une vague tardive de mise en valeur de la vallée <sup>(55)</sup>.

#### 4) Conclusion

Décider si les Welsches descendent de Gallo-Romains ou d'immigrés lorrains dépasse ma compétence. Choisir entre les étymologies d'Urbeis également. Il me semble pourtant que les arguments suivants parleraient plutôt en faveur de l'étymologie germanique (*\*urmaitzo*)<sup>(56)</sup> :

- le cas de Bubenorbis en Souabe, à l'est du *limes*, où la présence d'éléments romans est nettement plus difficile à admettre qu'en Alsace<sup>(57)</sup>.

- L'invraisemblance historique des déductions philologiques de Risch et Langenbeck<sup>(58)</sup>.

- La contradiction entre l'étymologie romane (*\*Orbaki*) et l'une comme l'autre théorie sur l'origine des Welsches : car si les anciens habitants d'Urbeis descendent de Gallo-Romains, comment le nom primitif de leur village peut-il être germanique ? Et s'ils ont franchi les Vosges à l'instigation des couvents lorrains, comment admettre qu'ils se soient établis dans le Val avant la mutation consonantique, donc avant le 8e siècle, à une époque où, même sur le versant ouest, la mise en valeur vient à peine de commencer<sup>(59)</sup> ?

- Enfin, les traces d'une occupation germanique au-delà de la crête des Vosges, à l'ouest d'Urbeis, conservées dans les noms de *Robache, Hurbache, Lusse et Wisembach*<sup>(60)</sup> : si les germanophones ont pris pied dans le bassin de St-Dié, c'est qu'ils avaient atteint, auparavant déjà le fond des vallées alsaciennes<sup>(61)</sup>. Encore faudrait-il pouvoir dater leur établissement sur le versant opposé. Ici encore, les noms en *-bach(e)* sont révélateurs : si le *ch* s'y est conservé, c'est que les Romains ne les ont adoptés qu'après la mutation consonantique, donc après le 6e ou le 7e siècle<sup>(62)</sup>. Si donc, relativement tard, ils n'avaient pas encore pris possession de tout le versant ouest, peut-on admettre qu'avant la mutation consonantique, donc au moins un siècle auparavant, ils avaient déjà occupé les vallées alsaciennes ?

En fait, on restera sans doute aux prises avec d'insolubles contradictions tant qu'on se représentera la frontière linguistique comme une ligne continue et nettement tracée. A l'origine, elle formerait plutôt deux lignes parallèles : la limite du roman, celle du thiois, et, entre les deux, un désert : la montagne et les hautes vallées vosgiennes<sup>(63)</sup>. Plus tard, avec les progrès de la colonisation agricole, la frontière linguistique est probablement - semblable en cela aux frontières politiques médiévales - sinueuse, enchevêtrée, truffée d'enclaves, voir diluée dans une zone de bilinguisme<sup>(64)</sup>.

De fait, Urbeis a pu être très tôt bilingue : selon Müller, Orbey l'est aussi aux 12e et 13e siècles<sup>(65)</sup>. Il est possible que le français y ait progressé insensiblement<sup>(66)</sup> - finissant par gagner Fouchy, puis Breitenau - à la faveur d'une immigration lorraine qui s'est sans doute faite goutte à goutte plutôt que massivement<sup>(67)</sup>.

Enfin, si l'on veut dépasser ce niveau de généralités et d'hypothèses et faire toute la lumière possible sur l'histoire linguistique du Val, il faut suivre l'exemple de Müller et collecter systématiquement les noms de lieux, en dépouillant les textes conservés - fondations de chapellenies au 14e siècle, *Weistümer*, Etat des forêts de 1543, etc..<sup>(68)</sup> - et surtout en interrogeant sur les lieux-dits les habitants les plus âgés du Val, derniers dépositaires d'une des sources les plus précieuses de son histoire.

## II - La première mention d'Urbeis, Bilstein et Fouchy

### 1) Texte

On trouve dans un même texte la première mention d'Urbeis<sup>(69)</sup>, de Fouchy<sup>(70)</sup>, de Bilstein et peut-être de Frankenburg. Ce document mérite donc d'être étudié de près. Il se présente comme la confirmation, par le duc de Souabe et d'Alsace Frédéric le Borgne (1105-47), d'une donation faite par son père et ses oncles au prieuré de Ste-Foy de Sélestat, qu'ils avaient fondé en 1094 avec leur mère Hildegarde<sup>(71)</sup>. Après avoir énuméré divers droits et revenus à Sélestat, puis à Kintzheim, l'acte poursuit<sup>(72)</sup> :

"Quant à la forêt qui est dans les montagnes, (sa limite part) du ruisseau appelé *Soltzbac*<sup>(73)</sup>, qui sépare le ban de Ste-Foy de celui du compte de *Franckenburg*, puis gagne *Urbis*, et monte jusqu'à la crête (des Vosges), qui sépare les bans de St-Dié, de Ste Foy et de l'abbesse d'Andlau ; de là elle redescend l'autre côté de la montagne jusqu'à la rivière nommée *Lebra* qui sépare semblablement les bans de St-Denis, de Ste-Foy de *Sletzstat* et de Ste-Richarde<sup>(74)</sup>. (Cette forêt) doit être gardée par les deux forestiers de la même façon que la précédente<sup>(75)</sup>, à l'exception d'un lieu situé entre les montagnes dans la même forêt, que les habitants appellent *Groba*, et où une église a été fondée ; à l'exception également des biens appartenant à cette église, qui lui ont été donnés par Mgr Otto, évêque de Strasbourg, lui-même<sup>(76)</sup> ; (ces biens vont) du ruisseau appelé *Lutenbach* jusqu'à la rivière nommée *Chera*<sup>(77)</sup>, qui sépare les bans de *Bilesteen* et de *Sletzstat* ; car le droit de justice en ce lieu, et l'église avec ses dîmes et le droit de patronat, ainsi que le ban relèvent en propre et uniquement de Ste-Foy de Sélestat".

A part deux points sur lesquels nous reviendrons (§ 5, § 6), le sens du texte est clair : Ste-Foy possède les terres entre la Lièpvrette, la crête des Vosges et le Giessen d'Urbeis. Sur la rive gauche de ce dernier s'étend la seigneurie de Bilstein, et à l'est de Breitenau commence le Comte-Ban. Le domaine de Ste-Foy est une vaste forêt, abandonnée à la garde de deux forestiers, à l'exception d'une clairière de défrichement dont l'église de Fouchy est le centre.

### 2) Authenticité du texte

L'original de la charte est perdu, mais on en possède deux *vidimus* (copies certifiées conformes). Celui qu'édite Grandidier<sup>(78)</sup> a été authentifié, à une date non précisée, par sept abbés, dont Guerry de Senones (abbé de Senones depuis 1225, élu abbé de St-Evre en 1236)<sup>(79)</sup>, et Gérard de Moyenmoutier (dont le successeur est attesté en août 1232)<sup>(80)</sup> : il a donc été établi entre 1225 et 1232. L'autre, daté de 1304, a été publié par Gény<sup>(81)</sup> :

La différence la plus saillante entre les deux copies est la date qu'elles assignent à l'original : 1095 dans celle de Gény, 1105 dans celle de Grandidier. On a tout lieu de croire que ce dernier a corrigé arbitrairement la date<sup>(82)</sup>. Celle-ci, en effet, pose problème : le texte parle de "feu l'évêque Otto" : or celui-ci n'est mort qu'en 1100 ; il est censé émaner du duc Frédéric le Borgne : or celui-ci ne devient duc qu'en 1105. Mais à cette dernière date, trois témoins de la charte sont déjà morts<sup>(83)</sup>. Un autre, en revanche, le *vogt* Rudeger de Haguenau, apparaît de 1158 à 1205<sup>(84)</sup>.

La conclusion s'impose : l'acte est un faux, et non des plus adroits <sup>(85)</sup>. Mais pour l'historien, un faux est tout aussi intéressant qu'un autre acte. Encore faut-il savoir quand et pourquoi il a été forgé, et de quels documents antérieurs il s'est inspiré.

### 3) Datation du texte

Notre fausse donation est presque sûrement postérieure à la mort de Rudeger de Haguenau : car on imagine difficilement que le faussaire ait pris le risque inutile d'y faire figurer comme témoin un personnage vivant, susceptible de venir le démentir de vive voix. Le texte doit donc dater d'après 1205 ; on sait d'autre part qu'il existait déjà en 1232, puisqu'au plus tard à cette date on en délivre une copie.

Remarquons aussi qu'en même temps que notre faux, les moines de Ste-Foy font vidimer la donation authentique du duc Frédéric 1er (1095) <sup>(86)</sup> : c'est un indice sûr que certains droits concédés au prieuré par ces deux chartes lui sont alors contestés : on a établi des copies conformes pour les produire devant les juges (ou arbitres) du différend. Il est même très probable que c'est avec les habitants de Sélestat que le prieuré a maille à partir, car la charte authentique de 1095/1872 concerne uniquement des biens et des droits dans cette localité. On peut donc se demander si le faux n'a pas été fabriqué à l'occasion de ce litige : c'est apparemment l'opinion de Gény, qui le date "vers 1230" ; Wentzcke et Fein eux aussi, y voient une conséquence des frictions entre les moines et la bourgeoisie, à partir du moment où Sélestat est érigé en ville (1217) <sup>(88)</sup>.

A cela, il faut objecter que notre texte consacre toute son attention aux forêts, et accessoirement à Kintzheim ; sur Sélestat même, au contraire, il est étonnamment discret ; et le peu qu'il en dit ne facilite pas la datation. En effet, la donation authentique de 1095 concède à Ste-Foy tout le péage de Sélestat ; on sait d'autre part qu'en 1217, les moines en rendent la moitié à Frédéric II. Or la fausse donation, elle, attribue à Ste-Foy les 2/3 du péage <sup>(89)</sup> ! De même pour l'Illwald, la forêt à l'est de la ville : le prieuré reçoit en 1095 Sélestat avec les forêts domaniales ; en 1217, Frédéric II lui cède ou lui confirme tous les bois qu'il possède à Sélestat. Le faux, pourtant, ne lui attribue que 2/3 de l'Oesterholtz ; et on apprend par ailleurs qu'en 1258 les moines possèdent 2/3 du Westerholtz <sup>(90)</sup>.

En résumé, les rares passages relatifs à Sélestat n'apportent guère de clarté. Rien, notamment, ne permet de mettre le faux en relation avec les efforts d'émancipation de la jeune bourgeoisie, comme le font Wentzcke et Fein.

Selon Krischer, les données relatives à Kintzheim permettraient une datation plus précise : les biens de Ste-Foy dans ce village lui viendraient de l'échange avec Frédéric II en 1217, et le but même du faux serait de les accroître en minimisant les droits d'Andlau et en attribuant au prieuré des pouvoirs qu'il n'avait pas en réalité <sup>(91)</sup>. Mais, tout d'abord, Herr montre que Krischer a mal compris le texte, et que le faux se contente sans doute, ici aussi, de décrire les droits que possédaient effectivement les moines au moment où il a été rédigé <sup>(92)</sup>. Ensuite, il n'est pas exclu que Ste-Foy ait été possessionnée à Kintzheim dès avant 1217. Certes, aucun texte ne le prouve. Mais celui de 1217, qui donne au prieuré les hommes et les terres de l'Empire "dans la dépendance de Kintzheim" concerne-t-il bien les mêmes droits que ceux qu'évoque le faux : la moitié du ban, de la basse justice, des corvées <sup>(93)</sup> ? C'est surtout le

terme de dépendance qui fait hésiter : quand on sait que Kintzheim était à l'époque carolingienne le centre d'un immense domaine royal, dont dépendait par exemple presque tout le Val de Lièpvre <sup>(94)</sup>, on ne peut exclure qu'au 13e siècle encore sa *dépendance* se soit étendue bien au-delà du village lui-même <sup>(95)</sup>. En fait, on est beaucoup trop mal informé que les divers seigneurs de Kintzheim avant la fin du 13e siècle <sup>(96)</sup> pour pouvoir affirmer que les droits de Ste-Foy, tels que les décrit le faux, ne remontent pas au-delà de 1217.

Par conséquent, l'opinion générale qui place le faux après cette date <sup>(97)</sup>, repose sur une base bien tenue. Au contraire, deux indices - eux aussi très fragiles, il est vrai - semblent parler en faveur d'une date un peu plus ancienne : d'abord la mention de corvéables, car les corvées dues à Ste-Foy ont été rachetées par Frédéric II en 1217 <sup>(98)</sup>; et en second lieu, l'absence de toute allusion aux conflits habituels entre une ville nouvellement fondée et son seigneur foncier.

#### 4) Les sources du faussaire

Dans ce texte du début du 13e siècle, il s'agit maintenant de démêler le vrai du faux, et l'ancien du récent : en gros, Frédéric le Borgne n'a sûrement pas donné à Ste-Foy d'un coup, ni en 1105 ni encore moins en 1095, tous les biens et droits que mentionne le faux ; en revanche, il semble bien que le prieuré les ait possédés au plus tard au début du 13e siècle, et qu'il les ait reçus des Hohenstaufen. Pour préciser davantage, il faut se demander quels actes authentiques le faussaire a utilisés.

Gény pense qu'il a mit bout à bout quatre *Weistümer* de dates diverses, dont l'un, de la seconde moitié du 12e siècle, pour Fouchy et sa forêt. Cette opinion est rejetée par Krischer et Herr <sup>(99)</sup> qui soulignent qu'aucun indice ne confirme l'existence de ces *Weistümer* : le texte serait plutôt la mise par écrit, d'un seul jet, des coutumes réglant les relations du prieuré avec ses sujets.

Il y a toutefois une exception : le faussaire a dû avoir sous les yeux une charte authentique de l'évêque Otto, relative à l'église de Fouchy. Cette charte a disparu entretemps ; mais l'humaniste sélestadien Wimpheling, au début du 16e siècle, affirme l'avoir vue <sup>(100)</sup>. Il faut toujours être prudent devant de telles allégations ; dans ce cas précis, pourtant, on peut prouver que Wimpheling a consulté plusieurs chartes des archives de Ste-Foy, qu'il cite textuellement <sup>(101)</sup>. Malheureusement, son texte présente une ambiguïté qui empêche d'en tirer une conclusion absolument sûre <sup>(102)</sup>. Il est cependant probable qu'il a bien eu en mains une charte d'Otto sur l'église de Fouchy, datée du 21.7.1095. C'est à elle que le faussaire aurait emprunté la datation de son factum, ainsi qu'une partie de la liste des témoins <sup>(103)</sup>.

D'après Wimpheling, l'évêque, dans sa charte, donne à l'église de Fouchy les biens qu'il possédait entre le Luttenbach et le Giessen d'Urbeis. Voilà qui nous apprendrait en une phrase une foule de choses intéressantes : que Fouchy existe dès 1095, et est déjà le centre d'une paroisse ; que ses habitants parlent l'allemand <sup>(104)</sup>; que les Hohenstaufen y sont possessionnés ; et même, probablement, que dès le 11e siècle le Val de Villé est partagé en trois seigneuries, dont le Giessen et le Luttenbach forment les frontières. En revanche, rien dans le texte de Wimpheling ne permet d'affirmer que la paroisse de Fouchy a été offerte à Ste-Foy dès 1095. Et rien de tel, non plus, ne figure dans la charte que - deux jours après la probable donation à Fouchy - Otto et ses frères délivrent au prieuré de Sélestat <sup>(105)</sup>.

Cependant, en 1170, l'église de Fouchy appartient bel et bien à Ste-Foy <sup>(106)</sup> : ce qui prouve que les Hohenstaufen ont fini par la lui offrir, à une date inconnue. Et c'est peut-être par la même occasion qu'ils lui ont fait don de la forêt entre Giessen et Lièpvrette - mais pour celle-ci, la seule chose sûre est qu'elle a passé aux mains des moines entre 1095 et 1232. Himly fait remarquer que la construction rapide de l'imposante église Ste-Foy a dû exiger des réserves financières considérables. Donc Ste-Foy devait être riche bien avant 1155, date probable du début des travaux <sup>(107)</sup> : ce qui suggère que la forêt et l'église de Fouchy, et peut-être aussi Kintzheim, lui seraient parvenus avant cette date. Notons que ces donations ont dû être consignées dans une charte, ou plusieurs <sup>(108)</sup> : le faussaire a pu s'en inspirer également. Mais il estime impossible de le prouver, car elles ont disparu.

Pour l'histoire de Bilstein et d'Urbeis, il aurait pourtant été bien utile de le savoir. En effet, de ce que le village et le château sont nommés dans la fausse donation, on peut seulement conclure qu'ils existent avant 1232. Il est possible que leurs noms (et celui de Frankenburg) figurent déjà dans la donation authentique de la forêt de Fouchy à Ste-Foy (1ère moitié du 12e siècle ?). Il n'est même pas exclu qu'ils aient déjà été cités dans la charte de l'évêque pour Fouchy (1095). Malheureusement, il se peut tout aussi bien que le faussaire les ait ajoutés de son cru, par souci de précision, ou pour "mettre à jour" ses sources. Sur ce point encore, notre enquête se termine en point d'interrogation.

#### 5) Les frontières du domaine de Ste-Foy

J'ai noté plus haut que le passage du faux concernant la forêt de Fouchy est obscur sur deux points. Le premier est la limite exacte du territoire concédé aux moines : suit-elle le Luttenbach - en admettant qu'il est identique au Sultzbach - jusqu'à son confluent avec le Giessen, ou coupe-t-elle au plus court ? Comment gagne-t-elle, ensuite, la crête des Vosges : le long de la rivière, ou de la route, comme le suppose Himly <sup>(109)</sup> ? Traverse-t-elle Urbeis, ou laisse-t-elle le village tout entier dans la seigneurie de Bilstein ? <sup>(110)</sup>. Le faux ne dit pas non plus sur quelle distance la frontière suit la crête des Vosges, ni où elle la quitte pour rejoindre la Lièpvrette, ni par quel tracé elle atteint celle-ci. Mais ce dernier point peut être vérifié. Dans la vallée de Ste-Marie, en effet, les terres de Ste-Foy confinent à celles du prieuré de Lièpvre. Or nous connaissons à peu près les limites de celles-ci, grâce à une donation de Charlemagne en 774 et à un *Weistum* du 15e siècle : la frontière descend du Hohkoenigsburg à la Lièpvrette, la remonte jusqu'au confluent du ruisseau de La Vancelle, suit ce dernier, puis monte au Chalmont, qui fait encore partie du domaine de Lièpvre, et redescend sur Rombach-le-Franc en longeant à un moment le *Rumbachweg* <sup>(111)</sup>. Cette dernière section n'est pas claire ; le plus simple est de supposer que la frontière correspond à celle des communes actuelles entre le Chalmont et le ruisseau de Rombach. "Le costé qui est à droite" de ce dernier avait relevé de Ste-Foy, selon un texte de 1706 <sup>(112)</sup>.

C'est au nord de cette limite que la forêt appartient à Ste-Foy : du Rombach au Chalmont et au Wantzelbach. C'est donc en aval du confluent de ce dernier que les terres du prieuré atteignent la Lièpvrette. Mais de celle-ci au Sultzbach, la frontière n'est pas indiquée, même d'un mot <sup>(113)</sup>. Nous en verrons la raison plus loin.

6) La copropriété d'Andlau et de Ste-Foy

Un autre point reste à éclaircir : comment la crête des Vosges, puis la Lièpvrette, peuvent-elles servir de limite à trois seigneuries différentes, celles de Ste-Foy, d'Andlau, et de Saint-Dié, ou respectivement de Lièpvre ? Herr conclut que la forêt de Fouchy appartenait en commun à Ste-Foy et Ste-Richarde <sup>(114)</sup>. Il est vrai que notre texte ne dit rien d'une possession indivise, ni de droits d'Andlau à l'intérieur du périmètre décrit : mais ce n'est pas l'intérêt des moines de Sélestat de s'étendre longuement sur les privilèges des dames de Ste-Richarde. Il est vrai aussi qu'il est rarement question de possessions d'Andlau autour de Fouchy ou de Rombach. Et pourtant, elles ont existé, et même très longtemps, puisqu'un *Weistum* de Fouchy, de la fin du 15<sup>e</sup> ou du 16<sup>e</sup> siècle, mentionne encore le forestier de Ste-Richarde : il perçoit la moitié des droits forestiers, mais ne peut rien faire sans l'accord de son collègue de Ste-Foy, lequel agit au contraire en toute indépendance <sup>(115)</sup>.

Cette situation remonte-t-elle au 13<sup>e</sup> siècle ? Le faux, après avoir parlé de l'Illwald et ses forestiers sans se soucier de leur nombre, indique que les bois de Fouchy doivent être surveillés, dans les mêmes conditions, par les deux forestiers : sûrement celui de Ste-Foy et celui d'Andlau <sup>(116)</sup>. Mais si la forêt est commune, Fouchy, son église et toutes ses dépendances appartiennent uniquement au prieuré - le texte le souligne avec une insistance significative <sup>(117)</sup>.

La découverte de Herr jette une lumière nouvelle sur le fait qu'à Kintzheim, selon notre faux, les deux couvents se partagent le ban et la basse justice. Notons d'ailleurs que le texte traite d'abord de Kintzheim, puis de la forêt de Fouchy (et très accessoirement de Fouchy même), puis de la forêt de Kintzheim : on a bien l'impression que le tout, dans l'esprit du faussaire, ne forme qu'un seul chapitre. Dès lors, quand on se souvient qu'à l'origine le Val de Lièpvre faisait partie du fisc (domaine royal) de Kintzheim, on est bien tenté de supposer que le domaine de Ste-Foy <sup>(118)</sup> était dans le même cas. En tout cas, il semble bien que, de Fouchy à Kintzheim, la forêt commune est d'un seul tenant : ce qui expliquerait que la description de la frontière s'arrête à la Lièpvrette, car là commence le finage de Kintzheim, dont les limites sont supposées connues.

Elles étaient d'ailleurs encore plus étendues au moyen-âge, où, si l'on en croit Langenbeck <sup>(119)</sup>, elles englobaient Bois-l'Abbesse et Hurst, près de La Vancelle-Gare. En effet, le *Weistum* de Kintzheim, qui décrit une situation en partie au moins antérieure à 1286, indique que l'abbesse d'Andlau a seule la jouissance du bois nommé *Gravenloch* <sup>(120)</sup>. En 1519, ce bois, récemment vendu par l'abbesse, porte le nom d'*Aebtissinhurst*, dont Bois-l'Abbesse serait la traduction et Hurst la forme abrégée <sup>(121)</sup>.

Ainsi la forêt de Kintzheim, dont le faux nous apprend qu'elle est commune aux deux couvents <sup>(122)</sup>, aurait atteint Bois-l'Abbesse et Hurst. Et de ce dernier lieu, il est facile à la frontière de regagner le Sultzbach, par exemple par le Schlossplatz ou le Rocher du Coucou <sup>(123)</sup>. Mais s'il est vrai que les bois au sud du Giessen ont dépendu du fisc de Kintzheim, il faut conclure qu'ils ont primitivement appartenu aux mêmes maîtres que ce village <sup>(124)</sup> : voilà qui ouvre des horizons neufs sur les anciens seigneurs de Fouchy et d'Urbeis.

(Les chapitres III à V paraîtront dans l'Annuaire de 1978).



Eglise d'Urbeis. par Hélène Kieffer.



URBEIS aux pieds du BILSTEIN.

Cliché D.MILLOT-VILLE.

## BIBLIOGRAPHIE et ABBREVIATIONS

- ABR Archives Départementales du Bas-Rhin.  
AD J.D. Schöpflin, *Alsatia Diplomatica*, 2 vol., 1775, index.  
AI J.D. Schöpflin, *Alsatia Illustrata*, 2 vol., 1761, index.  
Al Jb Alemannisches Jahrbuch.  
ASHVV Annuaire de la Société d'Histoire du Val de Villé.  
Barth HEK M. Barth, *Handbuch der elsässischen Kirchen im Mittelalter*, 1960, index.  
Barth Rebbau M. Barth, *Der Rebbau des Elsass und die Absatzgebiete seiner Weine*, 2 vol., 1958, index.  
BCMHI Bulletin de la Société pour la Conservation des Monuments Historiques d'Alsace, 2e série.  
Büttner Die politische Erschliessung der westlichen Vogesen im Früh- und Hochmittelalter, ZGO 89, 1937, 365-404.  
ELA W.Gley & G. Wolfram, *Elsass-Lothringischer Atlas*, 1931.  
Gény J.Gény, éd., *Schlettstadter Stadtrechte*, 2 Vol., 1902, index (Obernheinische Stadtrechte, III/1). Sauf indication contraire, c'est le vol. I qui est cité.  
Gley W.Gley, *Die Entwicklung der Kulturlandschaft im Elsass bis zur Einflussnahme Frankreich*, 1932.  
Grandidier His.Als. Ph. A. Grandidier, *Histoire ... de la province d'Alsace*, 2 vol., 1787. On cite le volume II : pièces justificatives.  
Grandidier OHI Ph. A. Grandidier, *Oeuvres Historiques inédites*, éd. J. Libiin, 6 vol. 1865-67.  
Grandidier NOI Ph. A. Grandidier, *Nouvelles oeuvres inédites*, éd. A.M.P. Ingold, 5 vol., 1897-1900.  
Grimm Weistümer, éd. J. Grimm, 7 vol., 1940-78, index.  
Hanauer A. Hanauer, *Etudes économiques sur l'Alsace ancienne et moderne*, vol. I, 1876 : Les monnaies ; vol. II, 1878 : Denrées & salaires.  
Herr E. Herr, *Gesammelter Bruchstücke elsässischer Weistümer aus dem 11. - 14. Jahrhundert*, in *Elsässische Monatsschrift für Geschichte und Volkskunde*, IV, 1913.  
Himly 1955 F.J. Himly, *Le financement de Ste-Foy*, in *Saisons d'Alsace* n° 57 (1975), 52-56, carte.  
Himly 1975 F.J. Himly, *Le financement de Ste-Foy*, in *Saisons d'Alsace* n° 57 (1975), 52-56, carte.  
Hu Das Habsburgische Urbar, éd. R.Maag & P. Schweizer, 3 vol., 1894-1904 (Quellen zur Schweizer Geschichte, 14, 15/1, 15/2), index.  
Jänichen H.Jänichen, *Die Herkunft der Herren von Hurningen (Hirrlingen)*, in *Tübinger Forschungen (Beilage zum Schwäbischen Tagblatt)*, 5, mars 1961, 1-4.  
Jérôme L. Jérôme, *L'abbaye de Moyenmoutier. Etude historique*, 1902. D'abord paru dans le *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne (BPV)*, t.23 (1897-98) à 25 (1899-1900).  
Kim J. Kim, *Das Weilertal in früheren Zeiten*, 1906.  
Kollnig K.R. Kollnig, *Elsässische Weistümer. Untersuchungen über bäuerliche Volksüberlieferung am Oberrhein*, 1941, index.  
Krischer J.Krischer, *Die Verfassung und Verwaltung der Reichsstadt Schlettstadt im Mittelalter*, 1909 (Les 4 premiers chap. ont paru en 1908 sous le titre : *Die Verfassung der Reichsstadt Schlettstadt*, Diss.)  
Langenbeck 1956 F.Langensbeck, *Siedlungsgeschichtliche Studien am Vogesenrand und im Lebertal. Der Fiskus Kintzheim*, in *Al Jb* 1956, 182-265, carte.  
Langenbeck 1960 F. Langenbeck, *Fragen der frühen elsässischen Siedlungsgeschichte und Ortsnamenkunde. Eine Diskussion über dem Rhein. I) Rings um den Fiskus Kintzheim : eine Aussprache mit Chr. Wilsdorf*, in *ZGO* 109, 1960, 372-421.  
Langenbeck F.Langensbeck, *Studien zur elsässischen Siedlungsgeschichte. Von Weiterleben der vorgermanischen Toponymie im deutschsprachigen Elsass*, 2 vol., 1967, index. Sauf indication contraire, on cite le vol. I.  
MGH (SS,n.s.) Monumenta Germaniae Historica (Scriptores, nova series).  
Müller Wulf Müller, *Die Siedlungs- und Flurnamen von Urbeis (Orbey) im Oberelsass*. Diss., Francfort, Herb. Lang & Berne, Peter Lang, 1973, 315 p.  
Nartz Th. Nartz, *Le Val de Villé. Recherches historiques*, 1887, carte & illustr.  
NSD S.A. Würdtwein, *Nova Subsidia Diplomatica*, 14 vol., 1781-92. Les chartes alsaciennes ont été communiquées à l'auteur par Grandidier.  
Pfleger L.Pfleger, *Die elsässische Pfarrei. Ihre Entstehung und Entwicklung. Ein Beitrag zur kirchlichen Rechts- und Kulturgeschichte*, 1936, index.  
RA Revue d'Alsace.  
RBS Regesten der Bischöfe von Strassburg ; t. I, 1908, par P. Wentzcke (jusqu'au 12e s.) ; t. II, 1928, par A.Hessel & M. Krebs (13e s.) ; index.  
RCA Revue Catholique d'Alsace (n.s., nouvelle série).  
Reg. Als. A. Bruckner, *Regesta Alsaciae aevi Merovingici & Karolini (496-918)* ; t.I (seul paru), *Quellenband*, 1949, index.  
REL Das Reichsland Elsass-Lothringen. On cite le t. III, *Ortsbeschreibung*, 1903, 2 vol.  
RU K. Albrecht, éd., *Rappolsteinisches UB (759-1500)*, 5 vol., 1891-97, index.  
Stouff L. Stouff, *Les possessions bourguignonnes dans la vallée du Rhin sous Charles le Téméraire d'après l'information de Poinot & Pillet*, in *Annales de l'Est*, 1904, 1-86, et à part.  
SU UB der Stadt Strassburg, 7 vol., 1879-1900, index.  
Trouillat J. Trouillat, *Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle*, 5 vol., 1852-67, index.  
UB Urkundenbuch.  
Wiegand W.Wiegand, *Die Schenkung Karls des Grossen für Leberau*, in *ZGO* 59, 1905, 523-551.  
Wilsdorf 1957 Note sur le peuplement de la région de Sélestat après les Grandes Invasions, RA 96, 1957, 32-45.  
Wilsdorf 1962 Nouvelle note sur le peuplement de la région de Sélestat après les Grandes Invasions, RA 101, 1962, 5-18.  
Wilsdorf 1967 Dans la vallée de la Thur aux 13e & 14e s. : la transformation d'un paysage par la route, in *Bulletin philologique & historique*, 1967 (paru en 1969), 303-330.  
Witte Hans Witte, *Zur Geschichte des Deutschtums im Elsass und im Vogesenengebiet*, 1897 (Forschungen zur deutschen Landes- und Volkskunde, 10).  
Witte, Hohenzol. Henrich Witte, *Die ältern Hohenzollern und ihre Beziehungen zum Elsass*, 1895.  
ZGO Zeitschrift für Geschichte des Oberrheins (les tomes sont indiqués d'après la série complète, sans distinguer 1ère & 2ème série).

Les autres travaux utilisés sont cités en note

## NOTES

- 1) Fouchy & Urbeis, cf ch. II; les autres villages : HU I 18-20 = Trouillat III 53-54.
- 2) La route du sel, par les cols de Saales et de Steige, est appelée *Strata Sarmatorum* dans un diplôme de Childéric II (vers 661, falsifié, et Büttner 378 n.4) et dans sa confirmation authentique par Otton Ier (948) : MGH Dipl. merov. 182 ; dipl. resum & imp. I 186. Les deux textes ne sont connus que par des copies ; on suppose, non sans vraisemblance que *Sarmatorum* est une faute de lecture pour *Salinatorum* (sauniers) ; cf Langenbeck 111, avec les titres indiqués n. 23, et Himly 1955, 23-4. - J. Braun, Les voies romaines de l'arrondissement de Sélestat, RA 100, 1061, 13 & carte, suivi par F. Pétry, Sélestat & sa région de l'époque celtique à l'ép. franque, Saisons d'Alsace 57 (1975), 18-9 (carte), place cette route parmi les voies romaines hypothétiques. Pétry 18 pense même qu'elle existait "vraisemblablement dès l'époque hallstattienne" (8e - 5e s. avant J.C.), franchissant le Rhin à Schoenau et se prolongeant jusqu'en Wurtemberg.
- 3) Raisonnement de Langenbeck 118. - Selon la tradition, Noncourt est fondé en 1000. - Aucune abbaye extérieure au Val n'y jouit non plus de domaines étendus ; il est vrai qu'Ebersmünster possède très tôt St-Maurice, mais les chartes qui s'y rapportent sont des faux du 12e s. : cf H. Hirsch, Die Urkundenfälschungen d. Kl. Ebersheim ... in : Festschrift H. Nabholz, 1934. Selon la tradition, Thanvillé appartient à Moyenmoutier depuis sa fondation : H. Belhomme, Historia Mediani Monasterii, 1724, 76 ; mais le fait n'est pas vérifiable avant la fin du 11e s. (Chronique de Jean de Bayon dans Belhomme 254-5 ; peu avant 1089) ; cf Jérôme, BPV 24, 214 & 251-2.
- 4) Par ex. Münster, St-Dié, Senones, Haslach.
- 5) Langenbeck 118 ; voir le raisonnement tenu par H. Büttner, Andlau und der Dagsburger Wald, Els.-Lothr. Jb. 20, 1942, 15 pour expliquer pourquoi l'abbaye d'Andlau a reçu, à sa fondation, la lointaine forêt de Dabo. - Les cartes de l'ELA (N° 6 : occupation romaine, franque, alémanique ; n° 7 : forêts & défrichements v. 500 & v. 800) sont très incomplètes au niveau local : cf Himly 1955, 10 & 22.
- 6) Cf Himly 1955.
- 7) J.L. Siffer, Essai sur l'histoire de Fouchy, ASHV I, 67-70 - Langenbeck 120 fait venir Fouchy de "Fossé".
- 8) Orbey : *Orbeiz* 1049 (vidimus de 1296), *Orbetz* v. 1100, Müller 245. Urbès : cité dès 1192, Wilsdorf 1967, 308 ; *Urbeis* 1216, G. Stoffel, Dict. topogr. du Ht-Rhin, 1868, 198.
- 9) Orbis au nord de Kirchheimbolanden (*Orbeiz* 1214, *Urbis* 1431) ; Bubenorbis au sud-ouest de Schwäbisch Hall (*Bubenurbeiz* 1270) : Müller 247, avec en outre une série de lieux-dits apparentés, dont *Orbst* à Wintzenheim.
- 10) REL 2, 1137 (art. *Urbis*) n'indique pas de quelle racine viendrait le nom ; les étymologies celtiques, très à la mode au 19e s., sont rarement fondées. - Un des celtomanes les plus délirants est P. Ristelhuber, auteur de la 3e éd. de l'Alsace ancienne & moderne de J. Baquol, qui trouve moyen de celtiser des noms aussi évidemment germaniques que *Breitenbach*. Le but, sans doute inconscient, de l'opération est de doter l'Alsace d'un passé fictif, mieux en accord avec son appartenance à la France.
- 11) G. Sifferien, Urbès, R.C.A. n.s. 27, 1908, 692. d'après Huot.
- 12) Grandidier NOI III 373, suivi par Barth HEK 1069, pour Orbey ; même opinion pour Urbeis dans Nartz 128, qui allègue très vaguement et sans source un pèlerinage à une chapelle St-Urbain inconnue par ailleurs. St-Urbain est le patron de l'église d'Orbey, où Barth Rebbau II 144 a trouvé les traces d'une viticulture ancienne. Mais Urbès et Urbeis n'ont aucun rapport avec le saint patron des vigneron, et pour cause. Une enquête de 1665 note d'Urbeis qu'"on n'y fait point de vin" (n° 207) ; cf pourtant ch. III § 4. Rien non plus sur Urbis dans Barth, Rebbau. Sur le vignoble de Fouchy, cf ibid. II 60, Gény II 1069, et Nartz 253.
- 13) Langenbeck 132-3 & Müller 247-9, chacun avec bibl.
- 14) Précisons une fois pour toutes que presque partout où il sera question dans cet article de francophones et de germanophones, ou de français et d'allemand, il s'agit en fait des dialectes lorrain (roman) et alsacien.
- 15) Müller 249 précise que cette observation, faite pour Orbey, vaut aussi pour Urbès & Urbeis.
- 16) Ainsi, ou de façon analogue, seraient nés les noms d'*Orbaïs* (Champagne & Brabant), *Orbec* (Normandie), *Orbè* (Poitou), etc : E. Gamillscheg, Romania Germanica I, 1934, 91-3.
- 17) Et "*Orbaki* en *Urbach*, nom attesté en Alsace (Fouday & Fréland), en Lorraine (au nord-ouest de Bitch), et en Allemagne : E. Förstemann, Altdeutsches Namenbuch, II, Ortsnamen, 2, 442-3 & 1144.
- 18) *-baki* donne *-baji*, puis *-baj*, puis *-baï* ; restera à savoir d'où vient l'*ä* final qui a dû exister, puisque la forme allemande l'a conservé. Je n'ai rien trouvé à ce sujet : faiblesse de la théorie, ou insuffisance de mes recherches ? - La même évolution aurait donné naissance aux noms romans de *Wagenbach/Wambè* & *Erlebach/Albè* : Langenbeck 1960 409 n. 50 ; ce qui signifierait apparemment que ces noms se sont formés avant la mutation consonantique, et dénoterait donc dans ces deux villages, sinon la présence de romanophones, du moins des rapports réguliers avec eux, dès avant le 7e ou 8e s. C'est pourquoi l'évolution "*Orbaki* → *Urbach* → *Orbè* → *Urbeis*" que propose ici Langenbeck me paraît insoutenable.
- 19) Au début du 7e s. selon Langenbeck 132-3 ; Himly 1955, 25 place "plus prudemment" la mutation consonantique entre le 6e et le 8e s.
- 20) C'est sans doute à cette théorie que font allusion Witte 52 & 72, et Gley 111 & 113, pour qui le nom d'Urbeis atteste la présence ancienne d'une population romane.
- 21) Langenbeck 133 n. 154 a.
- 22) Müller 247-8 ; mais, sauf erreur, il ne donne pas d'exemple du passage de *um* à *rb*, ce qui affaiblit son argumentation.
- 23) On est bien tenté de lui donner raison quand on voit à quelle gymnastique se livre L. Risch, Beiträge zur roman. Ortsnamenkunde d. Oberelsass, 1932, 47-8, pour expliquer le nom actuel d'Urbès *Urbis* : la forme germanique "*Orbaki*", adoptée par des Romains, donne "*Orbaïs*", qui, repris par des germanophones, devient *Urbeis*, que des francophones déforment en *Urbès* : la déduction est sans doute philologiquement correcte, mais l'historien en reste à se demander quel cataclysme a bien pu secouer le fond de la vallée de la Thur, emportant et rapportant francophones et germanophones dans son flux et son reflux, sans jamais permettre la moindre continuité d'une occupation germanique (ou romane) à la suivante. - La vallée de la Thur, traversée par une voie romaine (Wilsdorf 1967 305-7, cf aussi n. 27), est occupée dès avant 627 par le monastère de St-Amarin (Barth HEK 1183). Celui-ci est resté très modeste, mais Remiremont, en face, n'a guère mis de zèle à coloniser les Hautes-Vosges (Büttner 391-2, 402-3). On se demande alors d'où viennent les Romains qui ont empêché "*Orbaki*" de devenir *Urbach*. S'ils descendent de gallo-romains réfugiés dans la vallée, pourquoi le nom primitif d'Urbès est-il germanique ? - Plutôt qu'en raffinant sans cesse les analyses philologiques, on ferait avancer la question en interrogeant les ethnologues sur ce qui se passe près des frontières linguistiques en d'autres parties du monde, chez des peuples dits primitifs ou arriérés, dont le niveau de civilisation est comparable à celui des paysans du moyen-âge : quelles relations (commerciales, matrimoniales, etc) ont entre eux des voisins de langue différente ? Quelle proportion de la population "frontalière" est bilingue ? Une telle enquête donnerait le cadre à l'intérieur duquel les reconstructions philologiques peuvent raisonnablement s'exercer : cf Himly 1955, 54.
- 24) Ici encore, les toponymistes courent le risque de raisonner en dehors du contexte historique concret : un établissement sédentaire n'est pas toujours nécessaire pour que naissent des lieux-dits : ils peuvent être créés par des bergers, chasseurs ou autres coureurs de bois. C'est ce que suppose par ex. Wilsdorf 1957, 44 pour la vallée de la Lièpvrette ; cf aussi Witte 65-6. En particulier, si Urbeis vient de "*Orbaki*", ce nom a pu être celui d'un simple ruisseau longtemps avant de devenir celui d'un village.
- 25) Langenbeck 119-21 & 133 ; Müller 271 ; cf aussi les travaux cités par Himly 1955 52 & Müller 268-9 n. 24.
- 26) Büttner 400-1. Dans la vallée de la Weiss, Alspach n'est fondé que vers 1100 (Barth HEK 33), et Pairis au 12e s. seulement. Lièpvre, fondé entre 774 & 777 (Wiegand 524-6), et Echery, qui remonte au Xe s. (Jérôme, BPV 24, 246-9), sont deux modestes prieurés de St-Denis et Moyenmoutier, et leur avoué est le duc de Lorraine : ils sont donc sous influence "romane". Dans le Val de Bruche Haslach date d'avant 600 (Barth HEK 935), mais est à plus de 25 km du fond de la vallée, et Senones a dès avant 826 un prieuré à Vipucelle (La Broque) ; Reg. Als. 463.
- 27) Une voie romaine emprunte le col du Bonhomme : L.G. Werner, L'arrond. de Ribeauvillé à l'ép. romaine, RA 1954, 14-6. Une autre relie les vallées de la Bruche et de la Sarre par le Donon. Une troisième monterait au col de Ste-Marie (par Lièpvre ? ou par Ribeauvillé ?) selon les cartes de Winkler (BCMH 1897, annexe), ELA (N° 5) & R. Forrer, l'Alsace romaine, 1935 (pl. 41) : c'est bien improbable (cf Werner 16, et carte p. 21) ; sur la route des Sauniers (cols de Steige & de Saales) cf. n. 2 ; sur le col d'Urbeis,

- cf N. 36. La carte des voies romaines d'A. Riff, Gaulois & Germains sur la terre d'Alsace, 1945, pl. 11, figure celles de Donon & du Bonhomme, non celles de Ste-Marie & des Sauniers. Braun & Pétry (n.2) indiquent une voie romaine hypothétique de Sélestat aux mines de Ste-Marie, mais ne suggèrent pas qu'elle soit allée plus loin.
- 28) Dans le Val de Bruche, la limite des biens de Senones (Bruche & ruisseau de Framont) est en même temps la frontière linguistique jusqu'au 17e s. : Büttner 404 ; Langenbeck 113-4 ; Gsell (n.29) 386-7. Sur les possessions de Moyenmoutier dans les vallées de Villé et de Ste-Marie, cf n.3 & 26. Les biens de St-Dié en Alsace s'égrènent le long de la route de Bonhomme : Büttner 388, Müller 266. Cependant, la présence de toponymes germaniques sur le versant ouest des Vosges (cf ch. I § 4 & n.60) montre que l'effort colonisateur des abbayes lorraines et de leurs sujets romanophones a trouvé ses limites dans l'activité de colons alsaciens. De quelle (s) vallée (s) venaient ces derniers ? De celle de Ste-Marie, pense Langenbeck 1960-408, en opposition avec Witte & Wilsdorf. La question - importante pour l'histoire de la population du Val de Villé, cf n. 61 - reste ouverte.
- 29) Le linguiste R. Gsell, Les parlers romans des Vosges, dans Trois provinces de l'Est : Lorraine, Alsace, Franche-Comté, 1957, 386 & 401-2, estime lui aussi que les Welsches sont venus de Lorraine au moyen-âge (voire, dans le Ban-de-la-Roche, au 17e s.). Il s'appuie sur le fait que les différents dialectes romans parlés dans les Vosges ont leurs frontières orientées est-ouest et à cheval sur la crête : de part & d'autre d'un col donné, les Welsches d'une vallée alsacienne ont le même parler que les habitants de la vallée lorraine correspondante. La montagne, contrairement à ce qu'affirme Witte 63, n'est donc pas une barrière.
- 30) Cf en dernier lieu la controverse entre Himly 1955 & Langenbeck, Al Jb 1956, 173-81 ; cf aussi n.10. Au 19e s., on a également attribué aux Romains tout ou partie des donjons en pierres à bosses : cf O. Piper, Burgenkunde, 3e éd. 1912, 37 svv, & J. Wirth, Les châteaux-forts alsaciens du 12e au 14e s. I, 1975, 13.
- 31) Witte, passim ; du même, Romanische Bevölkerungsrückstände in deutschen Vogesentälern, in Deutsche Erde 6, 1907 ; liste des partisans de la théorie gallo-romaine : Müller 269-70 n. 25.
- 32) Müller 263-5.
- 33) Je n'ai pas la compétence requise pour trancher, mais il me semble possible que Müller, qui est romaniste, ne rende pas entièrement justice aux problèmes d'autres disciplines que la sienne : la philologie germanique (lourde méprise sur *lantzal*, cf n.44), la géographie (cf n. 35), l'histoire (prêter aux ducs de Lorraine une politique de francisation de leur zone d'influence en Alsace paraît anachronique : Müller 267).
- 34) Cf n. 2 ; il semblerait que, du fait de son accessibilité, le Val de Villé ait été peuplé plus tôt que d'autres : c'est ce que Langenbeck déduit de la présence de quatre noms en *-wiler* : Villé, Thanvillé ; Hundswiller, Gunderswiler (villages disparus). Les noms en *-wiler*, plus rares dans les autres vallées (Wiler-sur-Thur, Wihr-au-Val, Neuwiller-la-Roche), passent pour anciens ; remontent-ils à l'époque romaine, ou au haut moyen-âge, ou aux deux, et comment les répartir ? Les spécialistes en discutent : cf Himly 1955, 31-6 ; Langenbeck II 32-47.
- 35) A l'étroussure de la vallée s'ajoutent les marais et les inondations de la Weiss : cf Werner (n.27) 15 ; Langenbeck 133 svv. suppose même que les germanophones du Val d'Orbey sont venus, non de la plaine, mais de la vallée de Münster ; cf. Müller 266.
- 36) Riff (n.27). - S'il est permis de recourir à un argument *a silentio*, on fera observer que la vallée d'Urbeis semble n'avoir livré aucun vestige archéologique de la préhistoire, ni de l'antiquité, ni du haut moyen-âge ; rien dans F.X. Kraus, Kunst und Altertum in Elsass-Lothringen, I, 1876, ni dans REL, ni dans le Répertoire des matières archéologiques du BCMH (1905), ni dans ELA, carte n° 6. Seul Winkler, dans sa carte archéologique de l'Alsace (BCMh 1897) indique sans source une très problématique enceinte de l'âge du bronze sur le Climont.
- 37) Cf ch. II & n. 231.
- 38) Gley 112, & n. 73 sur l'originalité géographique du Val d'Orbey.
- 39) Références aux ch. II & III ; que le scribe du *vidimus* d'avant 1232 ait été francophone (un moine venu de Conques ?) est suggéré par des graphies comme *Franquenburc*, *domno*, *Frobac*, *Conone*, etc.
- 40) *Bilstein* avant 1232, NSD VI 289 ; ? *Bilstein* 1262, SU I 369 ; *Bilstein* avant 1273, & 1293, A. Scherlen, Die Herren v. Hattstatt, 1908, 135 & ZGO 11, 1860, 433.
- 41) Cf H. Jäniche, Zur Uebertragung von Burgnamen, Al Jb 1959, 34-53 ; C.A. Müller, Adels- und Burgnamen im Umkreis von Basel, Al Jb 1961, 21-64. - Les châteaux de *Schlossberg*, près du lac de Neuchâtel, de *Spitzenberg* près de Provençères et de *Langenstein* (nom que porte au 12e s. Pierre-Percée près de Badonviller) ont un nom allemand en plein pays roman.
- 42) Item ein pfund phening gelts von dem Lanndzol zu Mittelschar, 1488, ABR 12 J 152 : il s'agit du renouvellement d'une investiture (cf ch. III § 4 & n.184) ; donc les revenus énumérés, et à plus forte raison les toponymes cités, existaient déjà bien auparavant. - Nartz 265, d'après l'Etat des forêts de 1543 (n.48).
- 43) Les Welsches ont souvent adopté, sans les traduire, des toponymes germaniques : *Bourg* (Bruche), *Steige*, (*Urbeis* ?) ; dans le Val de Lièpvre *Rombach*, *Stimbach* ; nombreux autres exemples dans Langenbeck & Müller.
- 44) HU I 20 (& aussi 35,38) ; un *Weistum* de Lutterbach (début 15e s.) dit que le forestier doit lever la taille, et plus loin ; "wer die lantzale nimt, der sol sin fürster ..." : Grimm IV 104-6. Ce sont les seuls exemples cités par M. Lexer, Mittelhochdeutsches Wörterbuch I 1833, qui dérive le mot de *sal*, donation, et le traduit, tout comme HU III 283, par *redevance foncière* (*Grundzins*), ou *terre soumise à celle-ci*. Mais un arbitrage de 1252 parle de revenus provenant de *novalia* (terres nouvellement défrichées), *tam in censu quam in dimidia decima quam in tarragio, quod vulgo dicitur lantzal* (RU I 86) ; cens, dime et terrage, ce dernier communément appelé *lantzal*. Or le terrage ou champart est en principe un droit proportionnel à la récolte, très répandu pour les terres nouvellement mises en culture (G. Duby, L'économie rurale & la vie des campagnes, 1962, II 442). Il est vrai que la *lantzal* du HU est une redevance fixe, mais c'est peut-être là le résultat d'une évolution ultérieure, fréquemment attestée (Duby II 443-4). Et il semble bien, en tout cas, que la *lantzal* soit liée au défrichement : tous les villages où elle apparaît - Bourg-Bruche, Saales, Urbeis, Orbey, Lutterbach, Courcelles, St-Dizier (cf n.132) - appartiennent à des zones de mise en valeur tardive, et la plupart sont bordés d'importantes forêts. - Signalons la bourde de Witte 70 & Müller 132, qui prennent *lantzal* pour un toponyme : le premier le considère arbitrairement comme roman, le second le rattache au prénom germanique *Lanzo*, *Lenzelin*.
- 45) Nartz 265, citant l'Etat des forêts (n.49).
- 46) Nartz 387 & 234, citant le *Weistum* inédit de Fouchy (sur sa date cf n. 52) & l'Etat des forêts (n.49).
- 47) Un péage existe dans les vallées de Lièpvre & Villé avant le 14e s. : en 1316, le Landgrave Ulrich v. Werd-Frankenburg tient en fief du duc de Lorraine "thelonium & conductum incipientia a loco dicto Virst et tendentia per vallem Alberti & vallem Leberach", comme ses ancêtres avant lui (AD II 120). Mais ce péage se percevait au confluent des deux vallées, près du château de Weyersburg : *den Zoll by Wigersburg* en 1449, Nartz 249 citant ABR G 2702 (20).
- 48) Les suppositions de Nartz 265 sont acrobatiques. - Müller 132 signale un lieu-dit *Lanzel* en Bavière.
- 49) Nartz 231-5 & 264-5 (ici 235) : peut-être Registre mss. des fiefs aux Archives de Sélestat - ou de Bassemberg ?
- 50) Ces noms ne figurent plus sur le cadastre - sauf *Pragoutte*, à Fouchy - comme l'a constaté M. Gaunand. - P. Marichal, Dict. topogr. des Vosges, 1941, 344, cite un lieu-dit *Prigoutte* ou *Prégoutte* à Lusse.
- 51) Nartz 233, qui cite en même temps les patronymes *Lang* & *Christmann* à Charbes, *Schenk*, *Ratsch*, *Printz*, (peut-être un Prince germanisé) & *Masson* à Lalaye (1561-70).
- 52) ABR G 2889, cité par Witte 52-3 & Nartz 252-6 : c'est un *Weistum* renouvelé en 1494 selon Nartz & Gény 257 n.2, 1549 selon Witte, 1584 selon Kollnig 191 & Passim (suspect, car il se fonde sur une copie), 1594 selon Pflieger 53-4. Comme il contient la déposition de Scharri Ulrich, qui se souvient du temps "vor denn geckenn" (avant les Armagnacs), il remonte au 15e s. - Le toponyme *Grandgoutte*, très fréquent en pays welsche, se trouve notamment à Rombach-le-Franc & Urbeis, mais M. Gaunand ne l'a pas trouvé sur le cadastre de Fouchy, pas plus qu'*Alingot*. Rendre ce dernier nom par *S(ch)lingoutte* (Nartz 255) est aventuré. - La première mention de Fouchy en parle comme d'un "endroit appelé *Groba* par ses habitants", ce qui montre que le village est germanophone à l'époque où ce texte est écrit, donc avant 1232 & peut-être dès 1095 (cf ch. II) - Sur le plan d'arpentage de Fouchy de 1760 (ABR C 558 (108)) on trouve une "Grandgut" près de Noireux.
- 53) ABR H 2297, cité par Witte 53 : "ess soll aber der fruhmesser ein welscher sein, oder der die welsche sprach kan, dieweill viell in dennen grentzen kein teuesch kennen". - Cependant Nartz 324 a encore trouvé en 1641 à Urbeis des *Ehrhard*, *Schürmer* & *Sonntag* ; il est vrai que selon Witte 61 les derniers peuvent être des *Demange* germanisés.

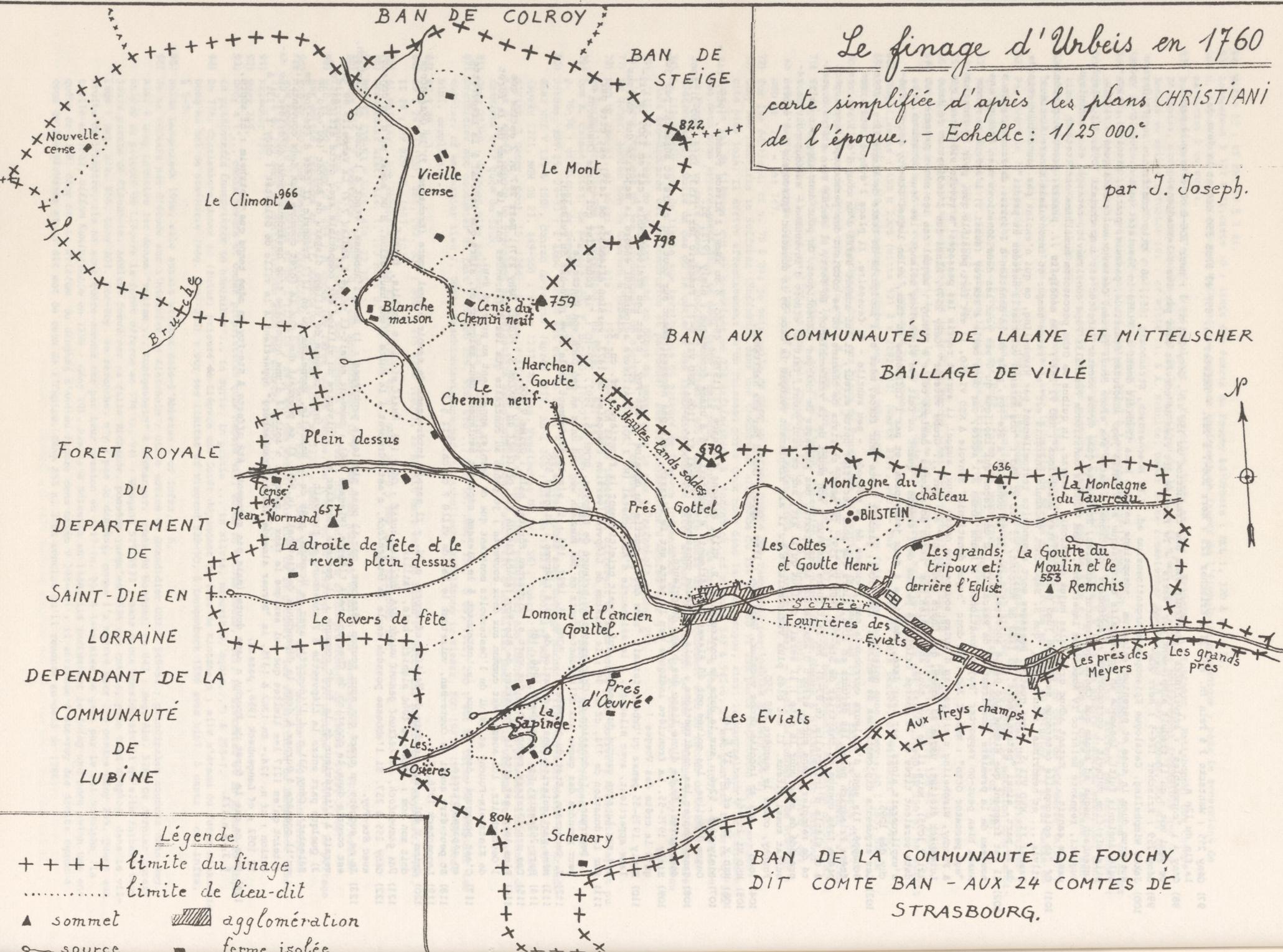
- 54) Witte 53 ; cf ch. IV § 2 a).
- 55) Langenbeck I 121 & II, carte 10 ; liste des écarts de Fouchy & d'Urbeis : REL 1, 370 & 2, 1136.
- 56) M. Hugues Walter, professeur à Mulhouse, se prononce également en faveur de l'étymologie germanique ; nous le remercions de sa lettre à ce sujet.
- 57) Bubenorbis est à 4 km à l'est du *limes*, qui est la frontière (très en gros : Francfort - Stuttgart - Ratisbonne) des Champs Décumates, occupés par les Romains du début du 2<sup>e</sup> au milieu du 3<sup>e</sup> s. - Il n'est pourtant pas entièrement impossible que des Romains se soient réfugiés ici : cf Witte 21, & A. Schulte, Ueber Reste romanischer Bevölkerung in der Ortenau, ZGO 43, 1889 - 313. - Sur le cas d'Urbès, cf n. 23.
- 58) Cf n. 23 ; Langenbeck 133 semble s'en apercevoir lui-même.
- 59) Sur la colonisation du versant ouest cf Büttner 392-3 & Langenbeck 109-12 avec bibl. - Selon Langenbeck 133, les Romains auraient adopté le nom d'*Urbaki* au plus tard au début du 7<sup>e</sup> s. - Donc à une époque où les couvents lorrains n'étaient pas encore fondés !
- 60) Sur ces noms cf Langenbeck 1960 408 & n. 46 ; Langenbeck 1967 I 82 & 122, II cartes 5 & 10 donne encore d'autres exemples, dont certains sont plus récents (peut-être créés par des mineurs allemands aux 15<sup>e</sup> & 16<sup>e</sup> s. ?). Ceux que je cite sont anciens ; mentions datées dans Marichal (n. 50).
- 61) Mais pas nécessairement, il est vrai, de toutes les vallées. Langenbeck pense qu'ils sont venus de celle de Ste-Marie (n. 28) ; mais celle de Villé à l'avantage de communiquer avec le bassin de St-Dié par une route ancienne au moins (cf n. 2 & , sur celle du col d'Urbeis, n. 36).
- 62) Pas avant le 7<sup>e</sup> s. tardif selon Langenbeck 1960, 408. L'exemple de Rombach-le-Franc incite à nuancer ces belles affirmations : Langenbeck, *ibid.*, conclut de sa terminaison en -bach que les romanophones ne sont arrivés ici qu'après la mutation consonantique. Mais il ignore qu'en patois Rombach se dit *Robb* - forme qui nous ramène avant la mutation consonantique, cf n. 18.
- 63) Büttner 402, citant P. Lévy, Histoire linguistique d'Alsace & de Lorraine, 1929, 111-6.
- 64) Langenbeck 1956, 228-38 & 1967, 113-26.
- 65) Müller 263-6 ; cf Nartz 256.
- 66) Urbeis n'est pas entièrement francisé en 1641 et Fouchy l'est déjà partiellement au 15<sup>e</sup> s., cf n. 52-3.
- 67) Cette immigration a pu être favorisée par les ravages de la fin du moyen-âge (pestes & invasions : cf Nartz 158-61 & 175-80, et G. Hirschfeld, Étude sur l'histoire du Val de Villé, dans cet Annuaire), mais le silence des textes jusqu'au 15<sup>e</sup> s. ne suffit de loin pas à exclure qu'elle ait commencé bien avant.
- 68) Chapeleries : ABR H 2305 (Witte 52) & H 2292 (12) (Nartz 239), etc. - Sur l'intérêt de tels textes, cf Wilsdorf 1962, 16.
- 69) REL 2, 1136 & Kim 49 prétendent qu'Urbeis est cité dès 1049 ; il s'agit en fait d'une confusion avec Orbey : AD I 163, Barth HEK 1608.
- 70) Selon AI II 163, le duc de Lorraine donne ses biens de Fouchy aux Cisterciens de Baumgarten 1172. En fait, la charte dit "quicquid habui in Fossa que est in valle S. Deodati" : il s'agit donc de La-Grande-Fosse, à l'ouest de Saales, comme l'a bien vu Grandidier en éditant & annotant le texte (NSD X 40) ; mais dans OHI III 147, il recopie benoîtement l'erreur de Schöpflin.
- 71) Hildegarde, épouse de Friedrich v. Büren, a cinq fils. L'aîné, Friedrich, est nommé duc de Souabe & d'Alsace par l'empereur Henri IV en 1089 ; il meurt en 1105, et son fils Friedrich II le Borgne lui succède. Un autre fils de Hildegarde, Otto, est évêque de Strasbourg de 1082/84 à 1100 ; cf O. Engels, Die Stauffer, 1972, avec arbre général. - L'acte de fondation de Ste-Foy : NSD VI 256 = RBS 347.
- 72) Sur les éditions, cf n. 78 & 81 ; je suis celle de Gény en tenant compte des remarques pertinentes de Herr 266-8.
- 73) Gény 256 identifie le *Soltzbac* (*Sultzbach* dans une traduction allemande du 15<sup>e</sup> s. ; NSD VI 288 porte *Koltzbach*) au Luttenbach cite plus loin. Il arrive effectivement qu'un ruisseau porte deux noms dans la même langue, ainsi le Wantzelbach & le Saarbach dans le Val de Lièpvre, qui se nommaient en 774 *Aetsinibach* & *Audenbach*, cf Wiegand 542 & 545-6. Il est pourtant bizarre qu'ici les deux noms apparaissent dans le même texte ; cela peut s'expliquer par la façon dont il a été composé (n. 103). - Un *Weistum* de Fouchy cite un bois nommé *der Sultzbach* : Grimm V 405 ; Gény suggère aussi un rapprochement avec le rocher de la Salière (*Salzbüchel*). Voilà un cas où la collecte des lieux-dits pourrait faire avancer la question. Le nom ne figure pas au cadastre.
- 74) La Lièpvrette sert de limite aux territoires du prieuré de Lièpvre (dépendance de l'abbaye de St-Denis), de Ste-Foy et d'Andlau (dont Ste-Richarde est la fondatrice et patronne). Sur les possessions d'Andlau voir § 6.
- 75) L'Illwald à l'est de Sélestat, cité au début du texte sous le nom d'*Oesterholz* : Gény 254.
- 76) L'évêque Otto est un des cofondateurs de Ste-Foy : n. 71 ; cf aussi ch. III § 1.
- 77) La Scher, ancien nom du Giessen d'Urbeis.
- 78) NSD VI 286-91, et aussi Hist. Als. II 199-201, avec un texte légèrement différent et sans doute plus correct, Grandidier ayant pu en surveiller lui-même l'impression : cf Voss (n. 82) 141.
- 79) Dom A. Calmet, Hist. de Senones, éd. F. Dinago, 110-2 ; à corriger par le Cartulaire de Senones, Arch. Dép. Vosges, II H 5, p. 76-78 ; cf Richer de Senones, MGH SS 25, 311-4.
- 80) Jérôme, BPV 25, 24-33 ; l'abbé Gérard est cité en 1222. - Les autres abbés sont Hugo de Murbach (1216-40, Ann. Murb. éd. Grandidier NOI V 139 & 158), Conrad de Pairis (après 1222, AD I 348 ; cité en 1232, Grandidier NOI III 378), Balduin de Honcourt (après 1221, MGH SS 23, 449-50) ; avant 1237, A. Wyss, Hessisches UB I/1, 56), Guerry (*Widericus*) d'Etival (après 1222, Dict. d'Hist. & Geogr. Eccl. 15, 1284), & Conon d'Alcatium (abbaye de chanoines réguliers, non identifiée). La présence simultanée de tant d'abbés dénote un événement ecclésiastique exceptionnel, qu'il suffirait d'identifier pour dater le *vidimus* et avoir le *terminus ante quem* du faux.
- 81) Gény 253-9 : édition plus soignée que celle de Grandidier.
- 82) Grandidier est coutumier du fait : cf RBS 269, 595, etc. ; ZGO 50, 1896, 310, & 69, 1915, 290 ; sur sa façon de manipuler les chartes, cf en dernier lieu J. Voss, Geschichtswissenschaft & katholische Aufklärung im Elsass, ZGO 1922, 1974, 137-41, avec bibl. complète.
- 83) SU I 49 n. 3.
- 84) AD I 247 (1158), 261, 292, 300 ; NSD X 215 & 220 (1205). Il serait mort en 1205 selon F. Batt, Das Eigenthum in Haguenau, 1181, II 24 ; cf ZGO 42, 1883, 103.
- 85) Al. Meister, Die Hohenstaufen im Elsass, 1890, 42-3 ; Gény 258-9 ; RBS 350 ; Krischer 124.
- 86) Grandidier Hist. Als. II 163 note d.
- 87) NSD VI 259-61 = Hist. Als. II 163.
- 88) Gény 255 ; P. Wentzcke, Gesch. d. Stadt Schlettstadt, in F. Tudichum, Tübinger Studien für Rechtsgesch. II/3 1910, 3, estime bizarrement que le faux est favorable aux bourgeois ; H. Fein, Die staufischen Städtegründungen im Elsass, 1939, 31-2.
- 89) NSD VI 260 ; Gény 4 & 254 ; d'après les rares textes connus, ce n'est qu'en 1299 que le péage est partagé par tiers ; le partage par moitié, inauguré en 1217, semble en vigueur jusqu'en 1281 : Gény 9 & 18.
- 90) NSD VI 260 : *cum memoribus fiscalibus* ; Gény 4 (texte n. 93) & 7 ; Gény 254 n. 3 suppose que les accords de 1217 ont attribué aux bourgeois 1/3 du péage et de l'Illwald ; ce n'est pas exclu, mais rien ne le prouve. - Les suppositions de Langenbeck 1956, 217 & n. 232 sont en contradiction avec les sources (Gény 7, 254, etc.).
- 91) Krischer 125.
- 92) Herr 269.
- 93) Gény 4 ("... omnia predia et omnes proprietates quas habere visi sumus in tribus locis, scil. in Sletzstat et in Brunnario atque in pertinentia Cunegesheim in hominibus ... in agris, in pratis ... in silvis, nemoribus, aquis...") & 255-7.
- 94) En 774, Charlemagne donne au (futur) prieuré de Lièpvre une forêt dépendant du fisc de Kintzheim : elle s'étend du futur Hohkoenigsburg au col de Ste-Marie (Régl. Als. 245) ; sur ses limites cf Wiegand 539-50, & Langenbeck 1956 avec bibl. & carte ; cf. infra, § 5-6.
- 95) Selon Langenbeck 1956, elle aurait atteint Bois-l'Abbesse : cf infra, § 6.
- 96) Je ne connais pas d'étude sur l'histoire de Kintzheim ; utile notice de Grandidier OHI V 549-54 ; principales sources dans Reg. Als. & Gény Lothaire Ier donne "villam ... Kunigesheim" à Erchanqar, comte du Nordgau, en 843 ; Reg. Als. 526. Ce dernier aurait enlevé au prieuré de Lièpvre la forêt offerte en 774 (n. 94) : Wiegand 529 & 533 ; sans doute considérerait-il qu'elle faisait toujours partie de Kintzheim. Andlau, fondé par sa fille Richarde, possède jusqu'en 1534 une *curtis*, plus tard *dinghof*, dans le village ; Reg. Als. 656, Gény 201. Ste-Foy, en revanche, n'y a pas de *dinghof*, comme l'a montré Herr 268 contre Gény 255. Quant aux droits de l'Empire, ils ne sont guère connus que par leur cession en 1217 (n. 93) & leur mise en gage par le roi Rodolphe (la taille en 1282, *villam Kunigesheim* en 1286 : Gény 29). Passés à Sélestat en 1338, ils incluaient le *twing* und *bann* selon une enquête de 1368, Gény 68. Le *Weistum* du *dinghof* d'Andlau figure dans Grimm V 398-401 ; il attribue à Ste-Foy des droits égaux à ceux de Ste-Richarde et ne dit mot de ceux de l'Empire. Gény 255 n. 3 en conclut qu'il remonte au-delà de 1286.

- 97) Gény 255 ; Wentzcke 3 & Fein (n. 88) 31 ; Krischer 125 ; Herr 206-7 & 269. - Meister (n. 85) 43 & RBS 350 datent le faux de la fin du 12e s.
- 98) Gény 4 ; "corvéables" : *serviciales* (ronleute dans une traduction du 15e s.), Gény 254 n. 3 ; Herr 206-8 objecte qu'à part ce seul mot - qu'il traduit simplement par "serfs" - le faux ne dit rien de corvées dues par les Sélestadiens.
- 99) Gény 259 ; Krischer 124-5 ; Herr 206-7 & 265.
- 100) Jakob Wimpheling, *Catalogus Episcoporum Argentiniensium* ed. J.M. Moscherosch, Strasbourg 1651, 46 : Otto "cum fratre suo Friderico Suevorum duce in suae et parentum animarum redemptione paterna bona tradidit domui S. Fidis in Sleicstat (qui S. Sepulchri vocabulo insignis fuit), ipsamque ab Episcopalis caeteraque servitutis iugo absolutam memoribus, pascuis, pratis, piscinis, mancipiis mirifice dotavit : corroborans et approbans donationem a matre sua eidem domui factam. Caeterum multa bona quae a rivulo Lutenbach usque ad aquam que Chera nuncupatur tenerat, Ecclesiae quae Groba vocatur largitus est anno Christi 1095, XII calend. Augusti, regnante Henrico IV Romanorum Imperatore. Quam Othonis donationem Paschalis Papa confirmavit, ratamque et inconvulsam manere sanxit ... Extant adhuc originales hujus donationis litterae, in quibus se Otho peccatorem humillime confitetur".
- 101) Cf "ab episcopalis ceteraque servitutis iugo perpetuallyter absolvimus", NSD VI 261 ; "cum mancipiis ... pratis, pascuis, piscinis, silvis ... et nemoribus" *ibid.* 260 ; "que S. Sepulchri vocabulo insignis est" et "ratam semper et inconvulsam manere sancimus", Pascal II, NSD VII 5. : ces quatre passages sont reproduits textuellement par Wimpheling, ce qui n'exclut pas toute inexactitude de sa part, ainsi "paterna bona" au lieu de *materna*, cf NSD VI 260 : "nos matre voluntatis heredes ut predii".
- 102) Il est frappant que Wimpheling parle successivement de la donation à Ste-Foy, puis de la donation à l'église de Fouchy, puis à nouveau de la première (confirmation de Pascal II), d'une façon qui implique qu'à ses yeux les deux donations n'en font qu'une. Aussi bien peut-on rapporter "hujus donationis" à l'une comme à l'autre, car dans celle à Ste-Foy (aussi ?) l'évêque se nomme "ego peccator Otto" : NSD VI 260 ; si donc "hujus donationis" renvoie à NSD VI 260, il est fort possible que, pour la donation à Fouchy, Wimpheling n'ait pas eu d'autre source que notre faux, auquel il aurait repris les passages "a rivulo videlicet, qui Lutenbach dicitur, usque ad aquam, que Chera nominatur" et "qui ... Groba vocatur" (Gény 257), ainsi que l'indication de date (21.7.1095). Mais il se peut tout aussi bien que "hujus donationis" désigne celle à Fouchy ; auquel cas les mêmes passages et la date seraient tirés de la charge originale perdue de l'évêque ; quant au fait que Wimpheling mélange les deux donations, il s'expliquerait alors par leur date, identique à deux jours près, et par l'influence du faux, selon lequel Ste-Foy reçoit Fouchy dès 1095.
- 103) Les arguments diplomatiques de Wentzcke, RBS 350-1, gardent toute leur force, même si l'ambiguïté du texte de Wimpheling lui a échappé. Ils sont d'ailleurs corroborés par l'examen de la méthode - peu subtile - du faussaire. Il place l'évêque Otto & son frère Friedrich parmi les défunts en 1095, alors que pour rectifier cette erreur, il lui aurait suffi d'un coup d'oeil sur une pièce très connue du chartrier de Ste-Foy (NSD VI 259). De même, sa liste de témoins, où se côtoient des personnages ayant vécu à un siècle d'intervalle (n.83-4), ne fait qu'être honneur à son souci de la vraisemblance. En fait, il semble bien s'être contenté de recopier, sans aucun effort d'adaptation au contexte, des passages de charges authentiques. On peut donc supposer qu'il a procédé de même pour la date : il serait curieux qu'il ait, sur ce seul point, fait un effort d'invention - surtout pour un résultat aussi piteux. Il est bien plus vraisemblable qu'il ait simplement recopié la date de la donation épiscopale à l'église de Fouchy, comme le suggère RBS 350.
- 104) loco ... qui ab incolis Groba vocatur, Gény 256 : lieu appelé *Groba* par ses habitants.
- 105) NSD VI 259-61.
- 106) NSD X 33 ; cf ch. IV § 1a).
- 107) Himly 1975, 52-6 ; sur la date de construction, R. Will, *Saisons d'Alsace* 57 (1975), 49-50, & du même, *l'Alsace romane*, 1965, 243. - Outre l'église, les moines ont dû élever des bâtiments d'habitation & à usage économique : Himly 1975, 55.
- 108) Sans compter les confirmations ; mais les seuls conservés (Pascal II, 1106, NSD VII 5-7 ; Frédéric Ier, 1153, *ibid.* 160-2) sont décevantes, faute d'une liste des biens du prieuré.
- 109) Himly 1975-55. La frontière indiquée par le texte est le Giessen, mais pas nécessairement sur tout son cours et sûrement pas jusqu'à la crête des Vosges !
- 110) Himly 1975-55 pense qu'Urbeis faisait "sans doute" partie du domaine de Ste-Foy ; c'est peu vraisemblable, car en 1303 le village appartient, avec Bilstein, à la seigneurie d'Albrechtstal (HU I 20). D'ailleurs aujourd'hui encore la majorité des maisons est sur la rive gauche du Giessen, qui formait primitivement la frontière ; cf. ch. V.
- 111) Sur la donation de 774, cf n. 94 ; le *Weistum* de Lièpvre (version française de 1423, version allemande de 1435) est cité par J. Degermann, *La donation de Charlemagne au prieuré de Lièpvre*, BCMH 15, 1892, 309-10 : "le fourestier qui warde Chanement" peut prendre des gages aux délinquants "untz an den Rumbach weg und untz an den bach von Wantzelle".
- 112) J. Degermann, *Etat du temporel*. BCMH 18, 1897, 193 ; il s'agit évidemment de la rive nord-est du ruisseau.
- 113) Même particularité dans la donation de 774 à Lièpvre : Wiegand 550.
- 114) Herr 265 suivi par Langenbeck 1956, 185.
- 115) Das man fôrsters recht gibt, das wurt s. Richarten fôrster halb : Grimm V 406.
- 116) Plus loin est cité le forestier de Ste-Foy (*forestarius qui pertinet ad curiam S. Fidei*, Gény 257). Herr 267 n. 2 estime que l'Oesterholtz, lui aussi, est commun aux deux couvents ; je pense au contraire que les différences entre le régime de la forêt de Kintzheim-Fouchy et celui de l'Oesterholtz montrent que ce dernier appartient au prieuré seul.
- 117) C'est pourquoi, dans le faux, le Luttenbach & le Giessen séparent seulement deux seigneuries, alors que le *Wirst* & la Lièpvrette en séparent trois.
- 118) Et peut-être aussi le Comte-Ban, voire tout le Val de Villé ? cf ch. III § 3.
- 119) Langenbeck 1956, 237.
- 120) Grimm V 401 ; sur la date du *Weistum* cf supra, n.96. - Il serait intéressant de savoir à quel comte (Erchangar ?) le *Grafenloch* doit son nom ; *loch* ou *lohe* signifie bois, taillis.
- 121) *Das gravenloch, so ietzunt genant wurde der âbtissin hurst* : Gény 176. *Hurst* signifie taillis, fourré.
- 122) Gény 255 & 257. Si l'abbesse possède seule le *Grafenloch*, c'est sûrement à la suite d'une usurpation, d'un achat ou d'un échange avec Ste-Foy.
- 123) Je ne suggère ce tracé que sous toutes réserves, car il pose plusieurs problèmes : 1) Bois-l'Abbesse, étant à l'ouest du Saarbach, est compris dans la donation de Charlemagne à Lièpvre (Wiegand 546) : comment serait-il passé à Andlau ? 2) La Vancelle se trouverait à l'intérieur de la forêt commune ; il reste à vérifier si l'histoire du village est compatible avec cette affirmation. 3) Quelque part entre la Lièpvrette & Frankenburg se trouvait la forêt commune du village disparu de Burner (au nord de Sélestat). Gény 331 n. 1 l'identifie avec le *Neuwald*, près de La Vancelle. Rappelons qu'en 1217 Frédéric II cède à Ste-Foy ce qu'il possède à Burner & dans la dépendance de Kintzheim (n.93). Il se pourrait donc que la forêt commune aux deux couvents ait atteint qu'en 1217 les limites que lui assigne le faux ; mais il s'agit là d'une hypothèse trop hasardeuse pour autoriser une datation ; cf n. 124.- En 1362 & 1375, la "Burner almende hinder Frankenburg" appartient à la ville de Sélestat : Gény I 331 & II 1052 ; cf Langenbeck 1956, *passim*.
- 124) Dans ce cas la forêt de Fouchy a sans doute (mais pas sûrement) été offerte à Ste-Foy en même temps que Kintzheim : cf supra, § 3, & n.123.

# Le finage d'Urbeis en 1760

carte simplifiée d'après les plans CHRISTIANI  
de l'époque. - Echelle: 1/25 000.

par J. Joseph.



Légende

++++ limite du finage  
 ..... limite de lieu-dit  
 ▲ sommet      ▨ agglomération  
 ○ source      ■ ferme isolée